



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/ 39 /F/2021-2022
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE COMMUNICATION**

Date de Publication : 08/09/2021

Date d'ouverture des offres : 28/ 09/2021

Septembre 2021

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/39/F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE COMMUNICATION.

Date de Publication : 08/09/2021

Date d'ouverture des offres: 28 /09/2021

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **la fourniture du matériel de communication** » dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2021-2022.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois lots à savoir :

1. Lot 1 : Fourniture d'une caméra et accessoires
2. Lot 2 : Fourniture d'un appareil photo et accessoires
3. Lot 3 : Fourniture des équipements démontables d'un mini-studio audiovisuel

5. Délai d'exécution

Le délai de livraison des équipements est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Le matériel à livrer devra avoir une garantie technique de type «réparer ou remplacer» d'une (01) année, comptés à partir de leur réception.

NB: L'OBR ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00 puis de 14h à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnement de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 26 ou 22 28 25 31

Il pourra également être obtenu physiquement au Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnement de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **28/09/2021 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP/F/2021-2022, A n'ouvrir qu'en séance publique du 28/09/2021, à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **28/09/2021 à 10 h 30'** dans la salle du 2^{ème} étage Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée pour chaque lot. Elle est de :

1. Trois cent quatre-vingt mille Francs Burundais (380.000 BIF) pour le lot 1

2. Six cent mille Francs Burundais(600.000 BIF) pour le lot 2

3. Cinq cent quatre-vingt mille Francs Burundais (580.000 BIF) pour le lot 3

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l’Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l’ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 02 /09/2021

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO

I. REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

I.1. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES (IS)

A. GENERALITES

Les présentes instructions aux soumissionnaires sont en général conformes aux dispositions du nouveau Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

1. Objet de la soumission

Le présent marché concerne la fourniture du matériel de communication.

2. Origine des fonds

Les paiements prévus au titre du présent Marché pour lequel cet Appel d'Offres est lancé seront assurés par l'Office Burundais des Recettes, exercice 2021-2022.

3. Soumissionnaires admis à concourir

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, aux personnes physiques ou morales ayant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

B. LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

4. Contenu du DAO :

- Avis d'Appel d'Offres;
- Instructions aux soumissionnaires;
- Données Particulières d'Appel d'Offres;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières;
- Formulaires de soumission;
- Bordereaux des prix et des quantités.

5. Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées par écrit au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres. Ce dernier répondra à l'entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à tous les acquéreurs du Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.

6. Modifications au Dossier d'Appel d'Offres

L'OBR peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du DAO et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires qui ont acheté le DAO. Ces derniers accuseront réception, par écrit, de chacun des additifs de l'Acheteur.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Acheteur a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

C. PREPARATION DES OFFRES

7. Contenu de l'offre

Pour qu'une offre soit considérée comme complète, elle devra comprendre les documents suivants :

1° Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera :

1. Une preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Un acte d'engagement, établi suivant le modèle en annexe;
3. Une garantie bancaire de soumission ou de toute autre institution financière agréée ;
4. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR;
5. Une attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS et en cours de validité;
6. Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce, datant d'au plus trois (3) mois ;
7. Un certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
8. Un registre du commerce (copie) ;
9. Un formulaire des renseignements sur le soumissionnaire, établi suivant le modèle en annexe ;
10. Les spécifications techniques des équipements informatiques(ordinateurs) proposées par le soumissionnaire pour chaque lot ;
11. Prospectus du matériel à fournir en orginal ;
12. Adresse fixe du soumissionnaire ;
13. Les statuts de la société ;
14. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire

2° Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera :

1. Acte de soumission dûment rempli suivant le modèle en annexe;
2. Le bordereau des prix suivant le modèle en annexe ;
3. Un calendrier de livraison établi selon le modèle en annexe.

N.B: 1) Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de demander des éclaircissements sur la conformité des documents demandés ci-haut, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics ;

2) Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne sont pas permis pour la garantie de soumission et font objet de rejet lors de l'analyse.

3) L'OBR ne va pas intervenir pour demander des devises requis par le soumissionnaire pour payer ses fournisseurs étrangers.

4) Le délai de livraison restera inchangé malgré la persistance du COVID-19.

8. Langue de l'offre

L'offre ainsi que tous les documents et correspondances concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et l'Acheteur, seront rédigés en langue française.

9. Montant de l'offre et rabais éventuels

Le montant, tel que détaillé dans l'offre financière, sera calculé et chiffré sur base du bordereau des prix présenté par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire indiquera donc, les prix unitaires de toutes les rubriques figurant au bordereau des prix et les prix totaux, et à chacune des rubriques.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel et sa méthode d'application sur le formulaire de l'offre.

Le Marché est ferme, non révisable et non actualisable.

10. Monnaie de soumission

Les soumissionnaires locaux doivent exprimer leurs prix en monnaie burundaise TVAC.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée pour chaque lot. Elle est de :

1. Trois cent quatre-vingt mille Francs Burundais (380.000 BIF) pour le lot 1

2. Six cent mille Francs Burundais (600.000 BIF) pour le lot 2

3. Cinq cent quatre-vingt mille Francs Burundais (580.000 BIF) pour le lot 3

13. Forme et signature de l'offre

Le soumissionnaire préparera un original et cinq copies de l'offre, mentionnant clairement sur les exemplaires "ORIGINAL" et "COPIE" selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi. Ces exemplaires seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile et seront signés par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée(s) à engager celui-ci.

Toutes les pages de l'offre, sauf les prospectus imprimés, seront paraphées par le(s) signataire(s). L'offre ne contiendra aucune mention, interligne, rature ou surcharge qui ne soit paraphé par le(s) signataire(s).

D. DEPOT DES OFFRES

14. Cachetage et marquage des offres

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres dans deux enveloppes séparées portant la mention **"OFFRE TECHNIQUE"** et **"OFFRE FINANCIERE"** selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure.

Les enveloppes intérieures et extérieures devront :

- a) être adressées à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans le RPAO ;
- b) porter le titre et le numéro du DAO, tels qu'indiqués dans les DPAO ;
- c) porter les mots **"NE PAS OUVRIR AVANT LE 28/09/2021."** suivis de la mention de la date et de l'heure fixées pour l'ouverture des offres, comme spécifié dans les DPAO.

Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre à l'Acheteur de renvoyer l'offre cachetée si elle a été déclarée "hors délai".

Si l'enveloppe intérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus, l'Acheteur ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

15. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard **le 28/09/2021 à 10 heures locale**.

L'OBR peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un éventuel additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Acheteur et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

E. OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES

16. Ouverture des offres

L'OBR ouvrira les offres, y compris les modifications effectuées, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance publique d'ouverture ou de leurs représentants. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Cette ouverture aura lieu **le 28/09/2021 à 10h 30'** à l'Immeuble VIRAGO (2^{ème} étage) sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22282511 en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

Le Procès-Verbal d'ouverture doit comporter notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents. Une copie de ce Procès-Verbal est transmise à la DNCMP et remise à chaque soumissionnaire qui en aura fait la demande écrite.

Lors de l'ouverture des offres, le Président de la Commission de Passation du Marché annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres, la présence (ou l'absence) de garantie de soumission, et toute autre information que l'OBR peut juger appropriée. Les offres qui n'ont pas été ouvertes ou dont le montant n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture des offres ne sont en aucun cas soumises à l'évaluation.

17. Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du Marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du Marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer l'Acheteur dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

18. Eclaircissements apportés aux offres et contacts avec l'Acheteur

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, l'Acheteur peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires.

La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par l'Acheteur lors de l'évaluation des soumissions.

19. Examen des offres et détermination de leur conformité

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, l'Acheteur établira la conformité de l'offre vérifiant que chaque offre :

- répond aux critères de qualification tels qu'indiqués dans le Dossier d'Appel d'Offres;
- a été dûment signée ;
- est conforme aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- présente toute précision et/ou justification que l'Acheteur peut exiger pour déterminer sa conformité.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'Offres est celle qui respecte tous les termes, conditions et spécifications, sans divergence ni réserve importante.

Une divergence ou réserve importante est celle qui :

- a) affecte sensiblement l'étendue, la qualité ou la livraison du matériel ;
- b) limite sensiblement, en contradiction avec le DAO, les droits de l'Acheteur ou les obligations du Fournisseur au titre du Marché;
- c) est telle que sa rectification affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel au DAO.

20. Correction des erreurs

L'Acheteur vérifiera les offres reconnues conformes au DAO pour la correction des erreurs de calcul éventuelles et en fera part au soumissionnaire concerné. Les erreurs seront corrigées de la façon suivante:

Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi;
Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire du bordereau fera foi ;

Le montant figurant dans la soumission sera alors corrigé par l'OBR conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs ;

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins disante n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera rejetée.

21. Evaluation et comparaison des Offres

La Commission de Passation du marché n'évaluera et ne comparera que les offres qui ont été reconnues conformes pour l'essentiel.

En évaluant les offres, la Commission de Passation du marché déterminera pour chaque offre son montant exact en le rectifiant comme suit :

- en corrigeant toute erreur éventuelle ;
- par un ajustement approprié pour tout rabais.

La même Commission se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence, réserve ou offre variante.

Si l'offre évaluée la plus intéressante est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de la Commission de Passation du marché, celle-ci peut demander au soumissionnaire de fournir les sous- détails de prix pour n'importe quelle rubrique.

Pour évaluer le montant de l'offre, l'OBR peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre indiqué, tels que les caractéristiques, la performance des fournitures et services, et leurs conditions d'achat. Les facteurs retenus, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres.

22. Préférence accordée aux soumissionnaires

Les soumissionnaires nationaux ne peuvent pas bénéficier d'une marge de préférence.

23. Contacts avec l'Acheteur

Si le soumissionnaire souhaite porter à l'attention de l'Acheteur des informations complémentaires, il devra le faire par écrit. Les soumissionnaires doivent scrupuleusement se conformer aux dispositions décrites dans le dossier d'Appel d'Offre Local au risque de se voir appliquer les dispositions du Code des Marchés Publics du Burundi, en son article 144, définissant les sanctions des violations de la réglementation en matière de marchés publics.

F. ATTRIBUTION DU MARCHE

24. Attribution

L'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et

techniquement conforme au DAO et dont l'offre financière est la moins disante.

25. Notification de l'attribution du Marché

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par l'Acheteur, ce dernier notifiera à l'attributaire du Marché, par lettre recommandée, que sa soumission a été acceptée. Cette lettre, dénommée ci-après et dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières "lettre de Marché", indiquera le montant que l'Acheteur paiera au Fournisseur au titre de la livraison des fournitures et services, et de leurs obligations de garantie.

La lettre de Marché précisera, le cas échéant, les corrections apportées au montant initial de l'offre de l'attributaire provisoire. Si ce dernier n'accepte pas de correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée et la garantie de soumission saisie.

26. Signature du Marché

L'OBR enverra à l'attributaire du Marché, en même temps que la lettre de Marché, l'Acte d'engagement figurant au DAO, qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. L'attributaire le signera et le renverra au Maître d'Ouvrage.

Après sa satisfaction, l'Acheteur informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues et leur restituera leurs garanties de soumission.

27. Garantie bancaire de bonne exécution

Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la réception de la lettre de Marché de l'OBR, l'attributaire du Marché fournira à l'OBR une garantie bancaire de bonne exécution de dix pourcent (10%) du montant total du marché, sous la forme du modèle présenté en annexe. Cette garantie sera délivrée par une banque agréée au Burundi.

NB : Les chèques certifiés ne seront pas admis.

II. DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO)

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux services faisant l'objet de l'Appel d'offres, complètent ou, le cas échéant, modifient les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires (IS). En cas de divergence, les données particulières ci-dessous ont priorité sur les clauses des IS.

Référence aux IS	A. Généralités
1.	Objet de la soumission L'OBR, ci-après dénommée "l'Acheteur", lance un Appel d'Offres en vue de l'obtention des fournitures dont les spécifications techniques sont détaillées dans la deuxième partie intitulée " Spécifications techniques pour la fourniture du matériel de communication" du présent Dossier d'Appel Offres Local n° DNCMP/39/F/2021-2022 . Nom et adresse de l'Acheteur : L'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél: : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16
	Délai d'exécution du marché Le délai de livraison des ordinateurs est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Le matériel de communication à livrer devront avoir une garantie technique de type « réparer ou remplacer » d'une (01) année, comptés à partir de leur réception.
2.	Origine des fonds Les paiements prévus au titre du Marché pour lequel le présent Appel d'Offres est lancé seront assurés par l'OBR, exercice 2021-2022.
3.	Soumissionnaire admis à concourir Le présent Appel d'Offres est ouvert, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.
B. Le Dossier d'appel d'offres	
4.	Contenu du Dossier d'Appel d'Offres - Avis d'Appel d'Offres ; - Instructions aux soumissionnaires ; - Données Particulières d'Appel d'Offres ; - Cahier des Clauses Administratives Particulières ; - Formulaires de soumission ; - Bordereaux des prix et des quantités. Eclaircissement apportés au Dossier d'appel d'Offres

5.	Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées par écrit au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard vingt un (21) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres. Ce dernier répondra à l'entreprise qui en a fait la demande et diffusera la même réponse à toutes les entreprises ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres, sans toutefois identifier le demandeur.
6.	Modifications au Dossier d'Appel d'Offres L'OBR peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du DAO et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires qui ont acheté le DAO. Ces derniers accuseront réception, par écrit, de chacun des additifs de l'Acheteur. Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'Acheteur a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

C. Préparation des offres

7.	Documents constituant l'offre <i>1° Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera :</i> 1. Une preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché; 2. Un acte d'engagement, établi suivant le modèle en annexe; 3. Une garantie bancaire de soumission ou de toute autre institution financière agréée; 4. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR; 5. Une attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS et en cours de validité; 6. Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce, datant d'au plus trois (3) mois ; 7. Un certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF); 8. Un registre du commerce (copie) ; 9. Un formulaire des renseignements sur le soumissionnaire, établi suivant le modèle en annexe ; 10. Les spécifications techniques des équipements informatiques (Ordinateurs) proposées par le soumissionnaire pour chaque lot ; 11. Prospectus du matériel à fournir en original ; 12. Adresse fixe du soumissionnaire ; 13. Les statuts de la société ; 14. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire.
----	--

	2° Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera : 1 Acte de soumission dûment rempli suivant le modèle en annexe; 2 Le bordereau des prix suivant le modèle en annexe ; 3 Un calendrier de livraison, établi selon le modèle en annexe. N.B : 1) Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de demander des éclaircissements sur la conformité des documents demandés ci-haut, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics ; 2) Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne sont pas permis pour la garantie de soumission et font objet de rejet lors de l'analyse. 3) L'OBR ne va pas intervenir pour demander des devises requis par le soumissionnaire pour payer ses fournisseurs étrangers. 4) La demande de prolongation des délais de livraison en invoquant le COVID-19 est désormais irrecevable.
8	Langue de l'offre L'offre ainsi que tous les documents et correspondances concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et l'Acheteur, seront rédigés en langue française.
9.	Prix de l'offre et rabais Le montant, tel que détaillé dans l'offre financière, sera calculé et chiffré sur base du bordereau des prix présentés par le soumissionnaire. Le soumissionnaire indiquera donc, en chiffres et en lettres les prix totaux toutes taxes comprises. Le soumissionnaire indiquera tout rabais et sa méthode d'application sur le formulaire de l'offre. Le Marché est ferme, non révisable et non actualisable.
10.	Monnaies de soumission Les soumissionnaires locaux doivent exprimer leurs prix en monnaie burundaise TVAC.
11.	Validité des offres Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.
12.	Garantie de soumission Une garantie bancaire de soumission est exigée pour chaque lot. Elle est de : 1. Trois cent quatre-vingt mille Francs Burundais (380.000 BIF) pour le lot 1 2. Six cent mille Francs Burundais (600.000 BIF) pour le lot 2 3. Cinq cent quatre-vingt mille Francs Burundais (580.000 BIF) pour le lot 3
13.	Forme et signature de l'offre Le soumissionnaire préparera un original et cinq copies de l'offre, mentionnant

	clairement sur les exemplaires "ORIGINAL" et "COPIE" selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi. Ces exemplaires seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile et seront signés par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée(s) à engager celui-ci. Toutes les pages de l'offre, sauf les prospectus imprimés, seront paraphées par le(s) signataire(s). L'offre ne contiendra aucune mention, interligne, rature ou surcharge qui ne soit paraphé par le(s) signataire(s). Les offres doivent comprendre une table des matières.
D. Dépôt des offres	
14.	Cachetage et marquage des offres Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres dans deux enveloppes séparées portant la mention "OFFRE TECHNIQUE" et "OFFRE FINANCIERE" selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure. Les enveloppes intérieure et extérieure devront : - être adressées au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le RPAO ; - porter le nom du projet, le titre et le numéro du DAO, tels qu'indiqués dans le DAO; - porter les mots "NE PAS OUVRIR AVANT LE 28/09/2021 " suivis de la mention de la date et de l'heure fixées pour l'ouverture des offres. Les enveloppes intérieures porteront également le nom, le cachet et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre au Maître d'Ouvrage de renvoyer l'offre cachetée si elle a été déclarée "hors délai". Si l'enveloppe intérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus, l'Acheteur ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
15.	Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le 28/09/2021 à 10 heures locales. DAON N° DNCMP/39/F/2021-2022 L'OBR peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un éventuel additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Acheteur et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.
16.	Ouverture des offres L'OBR ouvrira les offres, y compris les modifications effectuées, en présence du représentant de la DNCMP et des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance publique d'ouverture, qui aura lieu le 28/09/2021 à 10h 30 min locales et à l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la

	Tanzanie, N°936a/A, 2^{ème} Etage. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Les représentants des soumissionnaires présents signeront un registre attestant leur présence. Le Procès-Verbal d'ouverture doit être transmis à la DNCMP après analyse. Lors de l'ouverture des offres, l'OBR annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres, et toute autre information que l'OBR peut juger appropriée. L'OBR établira le Procès-Verbal de l'ouverture des offres, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents. Une copie du Procès-Verbal sera remise au soumissionnaire qui en aura fait la demande par écrit. Les offres qui n'ont pas été ouvertes ou dont le montant n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture des offres ne sont en aucun cas soumises à l'évaluation.
E. Caractère confidentiel de la procédure et évaluation des offres	
17.	Caractère confidentiel de la procédure. Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du Marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du Marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer l'Acheteur dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.
19.	Evaluation des Offres et détermination de leur conformité La Commission de Passation du Marché n'évaluera et ne comparera que les offres qui ont été reconnues conformes pour l'essentiel. En évaluant les offres, la Commission de Passation des Marchés Publics déterminera pour chaque offre son montant exact en le rectifiant comme suit : - en corrigeant toute erreur éventuelle ; - par un ajustement approprié pour tout rabais. La même Commission se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification, divergence, réserve ou offre variante. Si l'offre évaluée la plus intéressante est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de la Commission de Passation des Marchés Publics, celle-ci peut demander au soumissionnaire de fournir les sous-détails de prix pour n'importe quelle rubrique. Pour évaluer le montant de l'offre, l'OBR peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre indiqué, tels que les caractéristiques, la performance des fournitures et services, et leurs conditions d'achat. Les facteurs retenus, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à

	faciliter la comparaison des offres. Evaluation administrative des offres La sous-commission d'analyse s'assurera que tous les documents demandés à la clause 7 des Instructions aux Soumissionnaires ont bien été fournis et sont tous authentiques. Evaluation technique des offres : La sous-commission d'analyse évaluera pour vérifier si l'offre technique est conforme aux spécifications du DAO Evaluation financière Pour évaluer les offres financières, la sous-commission d'analyse prendra en compte les éléments suivants : - Formulaire de soumission (voir modèle en annexe) ; - Le prix de l'offre ; - Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques ; - Les ajustements du prix imputables au rabais offert. L'offre financièrement la moins disante sera retenue.
22.	Préférence accordée Non applicable.
Référence aux IS F. Attribution du marché	
24.	Attribution L'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO et dont l'offre financière est la moins disante.
25.	Notification de l'attribution du Marché Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par l'Acheteur, ce dernier notifiera à l'attributaire du Marché, par lettre recommandée, que sa soumission a été acceptée. Cette lettre, dénommée ci-après et dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières "lettre de Marché", indiquera le montant que l'Acheteur paiera au Fournisseur au titre de la livraison des fournitures et services, et de leurs obligations de garantie. La lettre de Marché précisera, le cas échéant, les corrections apportées au montant initial de l'offre de l'attributaire provisoire. Si ce dernier n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée et la garantie de soumission saisie.
26.	Signature du Marché L'OBR enverra à l'attributaire du Marché, en même temps que la lettre de Marché, l'Acte d'engagement figurant au DAO, qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. L'attributaire du Marché le signera et le renverra au Maître d'Ouvrage.

	Après sa satisfaction, l'Acheteur informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues et leur restituera leurs garanties de soumission.
27.	Garantie bancaire de bonne exécution Dans les vingt (20) jours calendaires suivant la réception de la lettre de Marché de l'OBR, l'attributaire du Marché fournira à l'OBR une garantie bancaire de bonne exécution de dix pourcent (10%) du montant total du marché, sous la forme du modèle présenté en annexe. Cette garantie sera délivrée par une banque agréée au Burundi. La garantie sera remboursée après la période de garantie technique. NB : Les chèques certifiés ne seront pas admis.

DEUXIEME PARTIE : SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE COMMUNICATION

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 1 :Fourniture d'une camera professionnelle

Les spécifications techniques d'une camera requise par l'OBR sont les suivantes :

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous commission d'analyse)
1	CAMRERA professionnel : Marque : HXR-NX200 4K HDR pro.sony + Accessoires 	1	CAMRERA professionnel : Marque : HXR-NX200 4K HDR pro.sony Batterie autonomie réelle (ou continue) :385 min Capteur (effectif) :14 millions de pixels Carte mémoire :SD / SDHC / SDXC / Memory Stick PRO Duo Catégorie prosumer : Cible 1 " Compression :MPEG-4 Date de commercialisation : 2018 Diamètre filetage :62 mm Dimensions :171.3 × 187.8 × 371.3 mm Divers Enregistrement en XAVC S : MPEG4-AVC/H264. 4:2:0 Long profile. AVCHD : MPEG-4 AVC/H.264 AVCHD 2.0. DV. XAVC S 4K@LPCM 2ch 100 Mbps Approx. 75 min sur carte 64 GB XAVC S 4K@LPCM 2ch 60 Mbps		

			Approx. 125min sur carte 64 GB Ecran taille / résolution 3,5 " - 1 560 000 px Enreg. audio manuel Oui Enregistrement XAVC S 4K (3840 x 2160) @25p, 100Mbps/60Mbps XAVC S HD (1920 x 1080) @50p, 25p, 50 Mbps AVCHD (1920 x 1080) @50p, PS mode (28 Mbps) AVCHD (1920 x 1080) @50i/25p, FX mode (24 Mbps) FH mode (17 Mbps) AVCHD (1440 x 1080) @50i, HQ mode (9 Mbps) LP mode (5 Mbps) AVCHD (1280 x 720) @50p, FX mode (24 Mbps) FH mode (17 Mbps) HQ mode (9 Mbps) Entrée micro mini-jack 1 Entrées / Sorties diverses Télécommande (Mini-jack stéréo), audio RCA Entrées XLR Oui Equivalent 35mm en vidéo 29-348 Etanche - Focales vidéo 9,3 -111,6 mm Griffe Oui Logiciel - Ouverture f/2,8-4,4 Poids nu (ou complet) 1800 (2100) g Résolution photo maxi 1920 x 1080 pixels Résolution vidéo :UHD, HD et SD Sensibilité mode Nuit/Normal : [50i] 1.7 lux (LOW LUX mode) lux Sortie casque :Oui Sortie micro-USB ou mini-USB USB Sortie Mini (micro) :HDMI mini-HDMI Sortie multi / AV AV composite : (BNC)		
--	--	--	---	--	--

			Stabilisateur :optique Support Carte mémoire / Carte mémoire Torche- Viseur / Taille / Résolution Viseur : 0,24 pouce (0,6 cm), 1550 000 points Wi-Fi / NFC / GPS NC / NC / NC Zoom optique :x12 (x48 numérique)		
2.	Accessoires Batterie de réserve .	02	: NP-F970-NP-F960-Battery-for-SONY-HXR-NX200-NX100-NX5-NX3-NEX-EA50-FS100-FS700		
2	Trépieds Miliboo MTT601A 	02	Charge maximale: 10 kg / 22 lbs Longitude plegado: 76 cm/2,5 pieds Hauteur de fonctionnement: 153 cm / 5 pieds Hauteur de fonctionnement: 71 cm / 2.3ft Diámetro de la piercing: 20mm / 0.8in Diámetro de la piercing: 14mm / 0.6in Diámetro de la cabeza del tazona: 65mm / 2.6in Poids de l'article: 4.3 kg / 9.5lbs Taille du paquet: 87.5*20*20 cm / 34.4*7.9 * 7.9in Poids du colis: 5.7 kg/12,6 lbs Remarque: La cama mostrada en la imagen no está incluida. <u>Liste du Paquets :</u> 1 * tripode 1 * sac de transport 1 * plaque QR 1 * mangue 1 * vis de 1/4" Tournevis 1*3/8" 3 * mini clés		

	Carte mémoire SDXC SanDisk Extreme PRO 64 Go		Carte mémoire SDXC SanDisk Extreme PRO 64 Go jusqu'à 170 Mo/s, Classe 10, U3, V30, 4K UHD		
	Microphone de marque SONY ECM-VG1 - ELECTRET CONDENSER MICROPHONE	02	SONY ECM-VG1 - ELECTRET CONDENSER MICROPHONE : The Sony Ecm-Vg1 Electret Condenser Microphone Is All-Metal Shotgun Microphone With A Supercardioid Polar Pattern. Overview: Low-Cut Filter, 40V To 52V Phantom Power, Ideal For Camera & Boompole Operation		
	Microphone de marque Panasonic AG-MC 200G pour enregistrement caméra, + Câble de 5 mètres		Type de capsule: Condenseur Réponse en fréquence: 100Hz-16KHz Impédance de sortie: 1KΩ pour les distances courtes, 2,3KΩ ou les longues distances Sensibilité: -45 dB pour les courtes distances et -38 dB pour les longues distances Motif polaire: Ultra-cardioïde Alimentation: DC1.5V Directionnel: uni-ultra-directionnel Portée effective de ramassage: 3 mètres Durée d'utilisation de la batterie: 26 heures (avec une batterie de NO.5) Taille: 22x360mm Poids: 120g (seulement le microphone) Sortie: asymétrique Commutateur: bascule		
					

	▪ Spot Light 		• 312 LED, température de couleur 5600K • Angle de faisceau de 30 ° • Gradation de 10 à 100% • Affichage du niveau de luminosité et de l'autonomie de la batterie		
	▪ Batterie de reserve: NP-F970-NP-F960 		NP-F970-NP-F960-Battery-for-SONY-HXR-NX200-NX100-NX5-NX3-NEX-EA50-FS100-FS700. Marque: Une cellule 1 x batterie NP-F970 Type de batterie : Li-ion Tension : 7,2 V Capacité : 6600 mAh / 47,5 Wh Dimension : 70,85 x 38,40 x 58,56 mm Poids : 300,50 g		

Lot 2 : Fourniture d'un appareil photo et accessoires

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
	Appareil photo numérique professionnel, Canon 5D Mark IV, kit complet :	1			
	1. Bottier Canon 5D Mark IV 	1	Vidéo DCI 4K (4096 x 2160) à 30/25/24 i/s (possibilité d'en extraire des photos de 8,8 MP) Capteur 30,4 MP à large plage dynamique Hautes performances en basse lumière (32 000 ISO, ext. 102 400) Correction intégrée des aberrations optiques RAW à double pixel : post production facilitée Collimateur central sensible à -3 IL (-4 IL via l'écran) Monture : Monture Canon EF Format d'image : 6720 x 4480 pixels en JPEG, RAW Équivalence 24x36 : 1x Type de viseur : Penta prisme Couverture viseur : 100 % (horizontalement et verticalement) Agrandissement viseur : 0,71x Relief oculaire viseur : 21 mm (depuis le centre de l'oculaire)		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées différent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			Correcteur dioptrique : -3 à +1 dioptries Type écran : Écran LCD 8,10 cm (3,2 Résolution écran : 1 062 000 pixels Mise au point : AF sur 61 points Mesure exposition : TTL à pleine ouverture sur 252 zones Modes d'exposition : Évaluative, sélective, spot et moyenne à prédominance centrale Correcteur : +/- 5 IL par incréments de 1/2 ou 1/3 IL Vitesse d'obturation : 30 à 1/8 000 sec. Sensibilité : 100 à 32 600 ISO (exit. 50 à 102 400) Rafale : Jusqu'à 7 i/s Qualité maxi vidéo : Vidéo 4K (4096 x 2160) Durée vidéo : Jusqu'à 29 min 59 sec. Son : PCM linéaire Modes flash : Flash auto E-TTL II, manuel Connexion USB : USB Haute Vitesse Connexion vidéo : Micro-connecteur HDMI, sortie vidéo (PAL/NTSC) Pic bridge : Oui Mémoire : Cartes SD, SDHC, SDXC, Compact Flash I		
	2. Lens Canon EF 135mm f/2L USM	1	Marque : Canon Type de lentille : Téléobjectif		



N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			Fixations : Canon EF compatibles Description : 135 millimètres de l'objectif Distance focale maximale : 135 Millimètres Distance focale minimale : 135 Millimètres Type de mise au point : Mise au point automatique Stabilisation d'image : Oui Nom de modèle : Ef 135 mm Angle de vue réel : 18 degrés		
	3. Lens Canon E-72 II 72mm 	1	Cap is a 72mm-diameter cap featuring a center pinch		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées différent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
	4. Lens Dust Cap E (Rear Lens Cap) 	1	Package Weight Box Dimensions (LxWxH)		
	5. Canon ET-78II 	1	Brand: Canon Color : Black Designed For Canon Ef 135mm F/2l Usm Lens, Canon Ef 180mm F/3.5l Macro Usm Lens Filter Thread Size 72 mm Shape Round		
	6. Lens Hood for EF 135mm f/2.0L, 180mm 	1	UPC: 609465151519 A perfect Canon EW-73B replacement. Compatible with Canon 18-135mm EF-S f/3.5-5.6 IS, EF-S 18-135mm f/3.5-5.6 IS STM and 17-85mm EF-S f/4.5-5.6 IS USM Lenses.		
	Canon LP1219 Soft Lens Case for EF 135mm 	1	The Canon LP1219 Soft Lens Case is made to carry a Canon EF 100mm f/28, EF 135mm f/2.0L, EF 24-70mm f/2.8, EF 28-70mm f/2.8L, EF 50mm f/1.0L, TS-E 17mm f/4L or EF 85mm 1.2L USM lens Interior's Dimensions ø : 3.0 x H: 4.0" / ø: 7.6 cm		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées différent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
	8. Lens Case for 28-300mm lens 	1	Case Type : Padded Case Type of Closure : Zipper Exterior Material : Nylon, Polyester Interior Material : Nylon Exterior Dimensions : H: 6.5 x W: 4.7 x L:4.5" / H:16.5 x W: 12.0 x L:11.5 cm Interior Dimensions ø: 3.5 x H: 5.1" / ø: 9.0 x H: 13.0 cm Weight 0.3 lb / 136.1 g		
	9. Lens: Canon EF 28-300mm f/3.5-5.6L IS USM 	1	Angle de champ (horizontal, vertical, diagonal) 65° - 6°50, 46° - 4°35, 75° - 8°15 Construction de l'objectif (éléments/groupes) 23 / 16 Nombre de lamelles du diaphragme 8 (type circulaire) Ouverture minimale f/22 - 38 (f/22 - 40 pour les appareils à paliers de 1/3) Distance de mise au point minimale (m) 0,7 m à l'infini (toutes focales de zoom) Grandissement maximum (×) 0,06 (grand-angle) ; 0,3 (télé)		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées différent de celles du DAO (à compléter par la sous commission d'analyse)
			Moteur AF USM annulaire Diamètre du filtre (mm) 77 Max. max. x longueur (mm) 92 × 184 Poids :1,670 Grandissement avec tube-allonge EF12 II :Compatibles Grandissement avec tube-allonge E:F25 II :Uniquement compatible en mode télé Bouchon d'objectif :E-77U / E-77II Parasoleil :ET-83G Étui souple :LZ1324 G.F.Holder III (hood III*): Incompatible G.F.Holder IV (hood IV*) 6, only compatible at tele Multiplicateurs EF1,4x II et EF2x II Non compatible		
	10. Carte memoire 	1	Type: Secure Digital Extended Capacity (SDXC) Vitesse de lecture :95 MB/s Vitesse d'écriture :90 MB/s Classe 10 Type de mémoire interne : UHS-I Waterproof : Oui Antichoc : Oui Capacité :256 GB		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques pro-posées différent de celles du DAO (à compléter par la sous commission d'analyse)
	11. 2Batteries Canon 5D Mark IV 	2	Battery Type 2 x Battery Pack (LP-E6/LP-E6N)) Dimensions (L x W x H) 6.0 x 4.5 x 3.3" / 15.2 x 11.4 x 8.3 cm Weight 13.8 oz / 391.2 g		
	12. Batterie Chargea 	1	Canon LC-E6 Battery Charger for Canon LP-E6N DSLR Batteries		
	13. Trépieds 	1	Hauteur de 1626 mm Avec une capacité de charge de 10kg Pieds à 4 segments et clapets Rotule avec plateau rapide Niveau à bulle intégré dans la rotule		
	14. TTL flash VK580 for Canon 5D Mark IV	1	Flash mode : TTL, M, MULTI -Wireless triggering distance : 20--25m indoor, 10--15m outdoor - Vertical rotation angle : 0-90 degrees - Horizontal rotation angle : 0-270		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			degrees - Power Supply: 4×AA size batteries. Alkaline or rechargeable Ni-MH are recommended. Batteries are not included. - Color temperature : 5600k Package Contents: - 1x Flash light - 1x protecting bag - 1x mini stand - 1x manual - 1x warranty card		
	15. Canon BG-R10 Battery Grip for EOS 5D Mark IV 	1	Battery Type : 2 x Battery Pack (LP-E6/LP-E6N)) Tripod Mounting Thread: 1/4"-20 Dimensions (L x W x H): 6.0 x 4.5 x 3.3" / 15.2 x 11.4 x 8.3 cm Weight: 13.8 oz / 391.2 g Package Weight: 1.165 lb Box Dimensions (LxWxH): 6.6 x 5.1 x 3.8"		

Lot 3 : Fourniture des équipements démontables d'un mini studio audiovisuel

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
1.	Microphone marque BOSE 	4	Bose PM-10 Cardioid Electret Condenser Microphone 5.2k Ohm		
2.	Casques Studio professionnel 	5	Le casque Sony MDR-V150 avec son look DJ est équipé d'oreillettes réversibles pour un contrôle aisé. Les diaphragmes de 30 mm restituent une qualité sonore exceptionnelle. La fiche stéréo UniMatch est adaptée à de nombreux systèmes audio. Le cordon mesure 2 mètres, le connecteur Jack est à la norme 3.5 mm, l'adaptateur inclus permet de le raccorder en Jack 6.35 mm. Points forts : • Oreillettes réversibles pour DJ • Diaphragme de 30 mm • Fiche stéréo adaptée à de nombreux systèmes audio • Longueur du câble 200 cm Jack 3.5 mm et 6.35 mm (via adaptateur livré)		
3.	Projecteurs avec trépieds adaptés	2	• Puissance: (en Watt) 1000W • Tension Input: (en Volt) 100-		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			240V AC •Tension Output: (en Volt) 8.4V •Luminosité: (en Lumens) 900 lm •Angle d'éclairage: 120° •Indice de protection: (en IP) IP65 •Batterie Li-ion: 4400mAh •Temps de charge: 5 heures •Autonomie :4 heures •Trépieds adapté		
4.	Consoles de Mixages digitale 16 pistes 	1	Caractéristiques - Console de mixage Studio master - Model DigiLive 16 – Table de mixage numérique DigiLiVe16 - 16 Entrées - 16 Bus - 8 Sorties - Entrées analogiques: 16 entrées micro XLR - 2 Entrées ligne stéréo (jack) - Sorties analogiques: 16 bus internes - 6 Sorties assignables (XLR, symétriques) - 2 Sorties master (XLR, symétriques) - 2 Sorties monitor (jack, TRS) - 1 sortie casque (jack, stéréo) - Entrées et sorties numériques: entrée/sortie S/PDIF (RCA), sortie AES (XLR), 2 ports USB - Faders: 9 faders 100 mm motorisés - Effets: 8 bus d'effets internes, DSP: 40 bits virgule flottante, processeur SHARC - Affichage: écran tactile 7" haute résolution ou contrôle intégral via tablette - System d'exploitation: Android – Contrôle à distance: en temps réel via application iOS -		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			Lecteur enregistreur sortie interne - Fréquence d'échantillonnage: 48 KHz - Conversion AN/NA: 192 KHz, 24 bits - Alimentation: 90 - 240 V, 50 / 60 Hz, tension d'entre 12 V DC - Dimensions: 357 x 480 x 145 mm © SonoVente.com https://www.sonovente.com/fr-cm/studiomaster-studiomaster-digilive-16-p67012.html		
5.	Haut-parleur studio (moniteurs Studio) 	2	Niveau sonore maximum : 96 dB. Réponse en fréquence : 74 Hz – 20 kHz (± 2,5 dB), 67 Hz – 25 kHz (-6 dB). Transducteurs : Woofer 7,62 cm, Tweeter 1,9 cm. Puissance amplifiée : Woofer 25 W, Tweeter 25 W. Connecteurs : XLR 10 kOhm. Marque Genelec Nom de modèle 8010A Usages recommandés Universal Couleur Noir Dimensions de l'article 12.1 x 11.6 x 19.5 centi L x l x H Taille du haut-parleur 7.6 Centimètres Poids de l'article 1500 Grammes		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			Type Câble Électrique d'alimentation		
6.	Table et chaises de bureaux pour 4 personnes	1			
7.	Micro-cravate 	2	Type de produit : Microphone sans fil Sensibilité du microphone : -30dB +/- 3dB / 0 dB = 1 V / Pa, 1 kHz Fréquence du microphone : 35 - 18 kHz +/- 3 db Type de direction du microphone : Omnidirectionnel Alimentation : 2 piles AA Diagramme polaire : Omnidirectionnel Rapport signal/bruit (SNR) : 80 dB Caractéristiques de l'émetteur : Antenne : souple Connecteur d'entrée audio : mini-jack de 3.5mm Niveau d'entrée audio : 600mV - 2000mV Puissance de sortie RF : 20mW Variation de référence : + - 7KHz (-60dBV, 1KHz input) Rang de fréquence d'entrée : 20Hz - 20KHz Source d'alimentation : deux piles AA		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
			Dimensions : 17.7 x 6.7 x 2.9cm Autonomie : 6 heures Poids : 95g (sans piles) Caractéristique du récepteur : Antenne : souple Connecteur d'entrée audio : mini-jack de 3.5mm Ratio de signal de bruit : 80dB Distorsion : 0.8% (-60Dbv, 1KHz d'entrée) Niveau de sortie des écouteurs : 60mW, 32Ohms / 1KHz Niveau de sortie audio : 120mV Source d'alimentation : dos pilas AA Autonomie : 6 heures Dimensions : 19.6 x 8 x 2.9cm Poids : 130 g (sans piles)		
8	Trépied de table pour microphone 	4	- Fabriquée en alliage d'acier de bonne durabilité, maintenez le microphone en toute sécurité. - Conception réglable, réglable de 14 à 20cm de hauteur et peut ajuster à votre angle approprié. - Conçu avec capuchon en caoutchouc sur les pieds pour une stabilité accrue.		
9	Carte sons FOCUSRITE - SCARLETT 18i20	1	Interfaces audio USB		

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
	(3rd Gen) 		Type de construction: châssis rackable Montage en rack: 19"/1 UH Résolution: 192 kHz Résolution (max.): 24 Bit Nombre d'entrées micro: 8 Entrées/sorties analogiques: 8 in / 8 Out Connexion ordinateur: USB 2.0 Entrée/Sortie numérique In/Out: Spdif coax, Adat I/O MIDI I/O: 1 In / 1 Out Monitor Mixing: Hardware Monitoring soutenu par DSP Bus Powered: - Particularité(s): Flexible Mix-Software 18x16 sans latence Livré avec: Alimentation, câble USB, Ableton Live Lite Garantie Focusrite 3 ans		
10	Batterie de réserve du projecteur	2			

N°	Désignation	Quantité du marché	Spécifications Techniques du DAO	Spécifications Techniques proposées par un soumissionnaire (à compléter par le soumissionnaire)	Commentaire si les spécifications techniques proposées diffèrent de celles du DAO (à compléter par la sous-commission d'analyse)
11	5 Câble XRL pour micro	50 m			
12	Ordinateur Mini Mac i7 	1	• macOS 10.15 (Catalina) • Intel Core i7-8700 (6 coeurs x 4.60 GHz) • Intel HD Graphics 630 • 64 Go DDR4 - 2666 MHz • 512 Go (SSD M.2 PCI-e 3.0 x4)		
13	Logiciels : Logic Pro, Adobe Audition, Adobe Première pro 2021	1			
14	Synthétiseur (Piano de studio) 	1	Spécifications : ALESIS Q49 MK2 • Numbers of Keys : 49 • Key Size : Standard • Keyboard : N/A • Keyboard Type : Touch-Sensitive • Keyboard Surface : Smooth • Battery Operated: No • Input Ports: Jack 6,3 mm TS - Sustain pédal • Colour: Black • Software : Pro Tools, MPC Beats • USB midi : Yes • Adapter included: No • UK Plug: No		

Les équipements à livrer doivent être neufs et authentiques.

TROISIEME PARTIE : LE MARCHE

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) OU LE MARCHÉ

L'OBR, ci-après désignée «l'Acheteur», représentée par son Commissaire des Général,
....., d'une part,

et

L'Attributaire du marché, ci-après désignée «le Fournisseur », représentée par
..... d'autre part,

ont convenu ce qui suit:

CHAPITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objet du marché

Le présent Marché a pour objet la fourniture du matériel de communication .

Article 2 : Documents contractuels

L'ensemble des documents énumérés ci-dessous, dont le soumissionnaire assure avoir pris connaissance et définissant les conditions du Marché sont :

- Le Marché (ou le contrat) ;
- La soumission ;
- Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) ;
- Le code des marchés publics et les textes d'application;

En cas de discordance entre les pièces contractuelles et constitutives du Marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci- dessus.

CHAPITRE II -DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 3: Prix du Marché

Le Montant du Marché s'élève à la somme de *[Insérer la somme]* (..... ..FBU) francs burundais TVAC.

Article 4: Nature du Marché

Le marché à intervenir sera un marché à bordereau des prix.

Article 5: Régime fiscal et douanier

Les prix du présent Marché sont réputés comprendre tous les montants dus au titre des impôts, droits, taxes et obligations résultant de l'exécution du Marché, applicables en République du Burundi.

Article 6: Révision de prix

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables.

Article 7 : Modalités de paiement

Le paiement se fera par virement bancaire au compte du Fournisseur à cent pour cent (100%) après la signature et approbation du procès-verbal de réception des fournitures et services.

HAPITRE III- EXECUTION DU MARCHE

Article 8 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Article 9 : Retards et pénalités

« En cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché, le titulaire du marché est passible des pénalités journalières égales à 1/1000 de la valeur de la tranche non exécutée, pour chaque jour calendrier de retard, après mise en demeure préalable.

$$P = M \times N / 1000$$

Avec P= Pénalités de retard

N= Nombre de jour de retard

M= Montant de la tranche non exécuté

Ces pénalités ne peuvent excéder dix pourcent (10%) de la valeur totale du marché ».

CHAPITRE IV- RESILIATION - DIFFERENDS ET LITIGES

Article 10 : Résiliation du Marché

Le Marché est résilié de plein droit dans les cas suivants :

- impossibilité manifeste et durable du Fournisseur compromettant la bonne exécution du Marché,
- règlement judiciaire, sauf si l'Autorité Contractante accepte, s'il y a lieu, les offres qui peuvent être faites par les créanciers pour la continuation du Marché,
- liquidation des biens, si le Fournisseur n'est pas autorisé par le Tribunal à continuer ses activités,

En cas d'événement ne provenant pas de son fait et rendant impossible l'exécution du Marché, ce dernier peut être résilié par les autorités contractantes sans qu'il puisse prétendre à une indemnité.

Article 11 : Différends et litiges

Si un différend survient entre l'Acheteur et le Fournisseur, sous la forme de réserves faites à un ordre de service ou sous toute autre forme, le Fournisseur remet à la Personne responsable du Marché aux fins de transmission à l'Acheteur, un mémoire exposant les motifs et indiquant les montants de ses réclamations.

En l'absence de notification de décision dans un délai de trente (30) jours calendaires à partir de la date de réception, par l'Acheteur, la réclamation du Fournisseur est considérée comme étant acceptée par l'Acheteur.

Si le Fournisseur n'accepte pas la décision de l'Acheteur et qu'aucune solution à l'amiable n'est trouvée, le différend est soumis aux juridictions compétentes de Bujumbura qui trancheront suivant les règles en vigueur au Burundi.

Article 12 : Entrée en vigueur du Marché

L'entrée en vigueur du présent Marché est subordonnée à l'approbation des autorités compétentes.

Article 13: Approbation du Marché

Le présent Marché relatif à la fourniture du matériel de communication, est approuvé après signature par les Autorités Compétentes.

Lu et accepté sans réserve, le.....

LE FOURNISSEUR

Conclu le par,

**L'AUTORITE CONTRACTANTE
LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OBR**

Pacifique MUNYESHONGORE

Pour approbation le/...../2021

**LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

Domitien NDIHOKUBWAYO

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Date: _____

Avis d'appel d'offres No.: _____

1. Nom du soumissionnaire
2. En cas de groupement, noms de tous les membres :
3. Pays où le soumissionnaire est (ou sera) légalement enregistré (inscrit au Registre du Commerce):
4. Année d'enregistrement du soumissionnaire:
5. Adresse officielle du soumissionnaire dans le pays d'enregistrement:
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du soumissionnaire : Nom: Adresse: Téléphone/Fac-similé: Adresse électronique:
7. Ci-joint copies des originaux des documents ci-après: ☐ En cas de groupement, lettre d'intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec la clause 3.1 des IS.

NB : En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent fournir les renseignements ci avant.

FORMULAIRE DE SOUMISSION

Date : _____

Avis d'appel d'offres No. : _____

À : _____

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres N° DNCMP/..../F/2021-2022, y compris l'additif/ les additifs No. : _____ ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous proposons de fournir conformément au Dossier d'Appel d'Offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et spécifications techniques, *[préciser la nature des prestations]* le service ci-après : _____ ;
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : _____ ;
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants : _____
- e) Notre offre demeurera valide pendant une période de _____ jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans le Dossier d'Appel d'Offres ; cette offre continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à constituer une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la clause 27 des Instructions aux soumissionnaires d'un montant de _____ ;
- g) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 3 des Instructions aux soumissionnaires.
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché officiel soit établi et signé.
- k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre de moindre coût, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom _____ En tant que _____

Signature _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de _____

En date du _____ jour de _____

ANNEXE 3

BORDEREAU DES PRIX

Date : _____

Avis d'Appel d'Offres No. : _____

Nom du soumissionnaire: _____

N°	Article	Spécifications techniques ou Service	Quantité	Prix Unitaire	Prix total
	Total Hors TVA				
	TVA (18%)				
	Total TVAC				

Signature du soumissionnaire (+Cachet) _____

CALENDRIER DE LIVRAISON

Date: _____

Avis d'Appel d'Offres No. : _____

Le Calendrier de livraison précise, en nombre de jours ou de semaines, le délai de prestation, duquel résulte le délai de livraison du service aux sites convenus.

Afin de déterminer le délai de prestation, l'attributaire prendra en compte les délais supplémentaires nécessaires pour le transport international et national jusqu'au site du projet ou à tout autre lieu.

Numéro (expédition)	Description	Quantité	Calendrier de livraison en jours à partir de ____. ¹

¹ L'Acheteur doit préciser *ici* la date à partir de laquelle le calendrier de livraison s'applique. La date peut être soit la date de l'attribution du marché, ou la date de signature du marché, ou la date de l'établissement de la lettre de crédit ou la date de confirmation de la lettre de crédit, selon le cas. Le formulaire d'offre et de prix doit seulement inclure une référence au Bordereau des Quantités/Calendrier de livraison.

GARANTIE BANCAIRE DE SOUMISSION

Messieurs,

Afin de permettre à (Nom et Adresse du Soumissionnaire) de remettre une offre concernant la fourniture du matériel de communication, objet du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert : DAO N°DNCMP/.../F/2021-2022, nous soussignés, (Nom et Adresse de la Banque), assumons par la présente, la garantie irrévocable et autonome du paiement d'un montant jusqu'à concurrence Francs Burundais (.....BIF) pour tous les lots, en renonçant à toute objection et exception.

Des paiements en vertu de la présente garantie seront effectués à votre première demande écrite accompagnée de votre déclaration :

- que le soumissionnaire a retiré son offre pendant la période spécifiée par le Soumissionnaire sur le modèle de soumission,
- que le soumissionnaire s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'acheteur pendant la période de validité
- a) manque à signer ou refuse de signer le contrat alors qu'il est requis de le faire, ou
- b) manque à fournir ou refuse de fournir la Garantie de Bonne Exécution.

La présente garantie demeurera valide jusqu'à la notification définitive du marché (ne pas mettre la date)

Fait à Bujumbura, le// 2021
(LA BANQUE)

(Signatures des représentants Autorisés de la Banque + Sceau de la Banque)

GARANTIE BANCAIRE DE BONNE EXECUTION.

Date : _____

Appel d'offres n°: _____

_____ [nom de la banque et adresse de la banque d'émission]
Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Acheteur]

Date : _____

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Fournisseur] (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché no. _____ en date du _____ pour la fourniture de _____ [description des fournitures] (ci-après dénommée « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Fournisseur, nous _____ [nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres]². Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le soumissionnaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie demeurera valide jusqu'à la réception définitive du marché (ne pas mettre la date).

[Signature] _____

En date du _____ jour de _____.

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

² Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Marché soit dans la (ou les) devise(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre devise librement convertible acceptable par l'Acheteur.

ACTE D'ENGAGEMENT

Je/nous Soussigné(s).....

Agissant au nom et pour le compte de.....(Nom et adresse du Soumissionnaire).

Et en vertu des pouvoirs qui me/nous est/sont conféré(s), après avoir pris connaissance du DAO N°DNCMP/...../F/2021-2022, je/nous m'/nous engage/engageons sur mes/nos biens, meubles et immeubles, à fournir du matériel de communication conformément au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), moyennant le prix de mon offre financière et sans demander l'intervention de l'Autorité contractante pour l'obtention des devises requis pour payer mes fournisseurs étrangers.

Je/nous/m'/nous/engage/engageons à :

- ✓ constituer un cautionnement de bonne exécution du marché dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification définitive du marché ;
- ✓ effectuer les configurations techniques requises des ordinateurs chez moi/nous avant de demander la réception et la mise en stock des fournitures à l'OBR.

Je/nous reste/restons engagé(s) par la présente soumission, pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les Ordinateurs seront fournies dans un délai de.....

Il est entendu que vous n'êtes pas tenu de retenir l'offre la moins disante ni de donner suite à l'une ou l'autre des offres que vous recevrez.

Fait à Bujumbura, le/..../2021

Le (s) soumissionnaires (s)
(Signatures et Sceau du/des soumissionnaire/s)